

Genilac

bien vivre dans
ma commune

N°108
Novembre
2022



BULLETIN

M U N I C I P A L

MAGAZINE BI-ANNUEL

**PÔLE
SCOLAIRE
DU BOURG**
ÇA CONTINUE !

VIE
MUNICIPALE

AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE

SOCIAL

SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

CULTURE

SPORT &
ASSOCIATIONS



CHAUFFAGE PLOMBERIE
INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE

ENTREPRISE LAURENT PENAUD
06 61 45 66 18

60 LE COTEAU DE BEAUREGARD
42800 GENILAC



Cap-D

DESIGN D'ESPACE

Denis Capitan
www.cap-d.fr +33 6 82 65 94 60



Élodie Juban
Avocate au Barreau de Saint-Etienne

www.elodie-juban-avocat.fr

Cabinet Saint-Étienne
7, Rue Galle
42000 Saint-Étienne

Cabinet Saint-Martin-La-Plaine
1, Place Grenette
42800 Saint-Martin-La-Plaine

📞 Téléphone : 04 82 82 62 50

✉ E-mail : me.juban@gmail.com



Rachel
Coiffure

Masculin Féminin Junior
165, allée des Cerisiers
42800 GENILAC
Tél. 04 77 75 54 19

L'immobilier
de votre village
a un visage

Faites-moi confiance
pour la vente ou l'achat
de votre bien

ESTIMATION OFFERTE PRECISIO



Adeline MARSAC
Conseillère en immobilier

06 20 16 87 74

adeline.marsac@capifrance.fr



Faire plus pour votre bien depuis 20 ans

berne
CLIMATISATION

INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE



BERNE Lucas

📞 06.35.91.02.61

📧 berne.climatisation@gmail.com

berne-climatisation.fr



CIME ACTION
COACHING FORMATION



Sylvie BAUDRAND
Coach certifiée et formatrice
06 30 35 56 53
sbaudrand@cimeaction.com
WWW.CIMEACTION.COM



Formations (Management, recrutement, RPS)
Bilan de compétences
Accompagnement en recherche d'emploi
Orientation scolaire

2i TRANSACTIONS
VENTES ET INVESTISSEMENTS

✉ CONTACT@2I-TRANSACTIONS.FR

📞 06 83 81 19 65

📍 195 ALLÉE DES CERISIERS
42800 GENILAC

LOCATIONS - TRANSACTIONS - INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Je tiens tout d'abord à espérer que vous avez pu vous reposer durant l'été et que votre rentrée, pour celles et ceux qui sont concernés, s'est bien déroulée. Le rythme est souvent, pour nous tous, très dense et je tiens à vous assurer qu'il en est de même pour l'activité de notre commune.

Les associations ont repris leurs activités : l'organisation du Forum du 10 septembre dernier a confirmé une nouvelle fois leur vitalité à Genilac. Ce fut une très grande réussite et je remercie tous les participants pour ce moment important de rentrée. Il en est de même pour la saison culturelle dont le lancement officiel a eu lieu le 24 septembre. Nous vous attendons nombreux lors de ces moments de culture et de bonne humeur ! Je salue également la rentrée de nos écoles, avec une pensée pour les enfants, leurs parents et les équipes éducatives toujours mobilisées, ainsi que les membres du CCAS, du Comité des fêtes, sans oublier les élus et tous les agents de la commune toujours au service des habitants...

Je tiens également à saluer la grande réussite de notre nouveau Centre de loisirs municipal. Nous avons souhaité élargir ses horaires, dynamiser ses activités afin de mieux répondre aux besoins des familles et le succès est au rendez-vous.

Quant aux hausses de prix de l'énergie et de tous les produits en général, la commune n'échappe évidemment pas à ce que nous vivons tous. Nous suivons ces sujets de près. Après avoir décidé de ne pas augmenter les

impôts, nous avons choisi à ce stade d'en faire autant pour les tickets de cantine, afin d'aider les familles, et d'en supporter la hausse. Nous avons également lancé une réflexion d'économie, notamment sur l'éclairage public.

Je tiens à terminer en vous parlant de l'année 2023 qui s'annonce exceptionnelle pour notre commune. Après des années d'efforts et d'investissement, de nombreux projets arrivent enfin dans une phase opérationnelle. Le groupe scolaire Victor Elie Louis et la nouvelle médiathèque seront opérationnels à l'été, un nouveau Centre technique municipal sortira bientôt de terre, les chantiers de l'Arc en ciel et du Parc d'activité de Grange Burlat débiteront, le projet de Gravenand sera très largement précisé, un nouveau commerce devrait s'installer dans le bourg, sans parler de la route de Manissol qui vient d'être complètement reprise ou des travaux d'eau et d'assainissement massifs, également programmés dans ce secteur...

C'est une immense fierté, pour mon équipe et moi-même, de mettre tout notre cœur à travailler pour vous, à votre qualité de vie, au plus près du quotidien, mais aussi à l'avenir de notre village, par des projets majeurs qui modernisent durablement notre commune, et d'en voir les résultats à travers les nombreux chantiers en cours ou qui vont commencer très bientôt.

Denis BARRIOL, Maire

VIE MUNICIPALE 4

COUP DE PROJECTEUR 8

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE 11

VIE SOCIALE & PRÉVENTION 17

VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE 18

VIE CULTURELLE 23

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE 28

TRIBUNE LIBRE 34



- Direction de la publication : Denis BARRIOL
- Responsable du comité de Rédaction : Catherine FIEROBE
- Comité de rédaction : Bureau municipal
- Administration : Mairie de Genilac
- Conception graphique : Horspiste
- Impression : Horspiste - Tirage en 1 800 ex.



VIE MUNICIPALE



LES FINANCES COMMUNALES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif représente l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021.

Il a été voté lors du conseil municipal du 30 mars 2022 et n'a pas pu être présenté dans le dernier bulletin qui était déjà en cours de publication.

Le solde de fonctionnement reporté à l'issue de cet exercice est de 668 030,50€. C'est un résultat conséquent qui permet à la commune de poursuivre ses investissements ambitieux.

LE BUDGET PRIMITIF 2022

Le plus conséquent de ces investissements est la poursuite des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école Victor Elie Louis.

Dès son lancement, ce projet prévoyait la construction d'un

restaurant scolaire, d'une cantine, de classes de maternelle. Puis après une pause, il était prévu de finir l'extension et de réhabiliter l'étage de l'ancien bâtiment « mairie école » en créant les classes d'élémentaire. Cette étape devait achever les travaux de l'école. Une autre pause était prévue, à l'issue de laquelle la réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment devait permettre l'accueil de la médiathèque.

Notre positionnement sur le plan de relance métropolitain nous a finalement permis de lancer la totalité des travaux plus rapidement que prévu. Leur montant, près de 3 000 000€, est très important pour notre commune. Il est financé par des subventions pour un montant d'environ 1 800 000€ de l'Etat, de la DRAC, du Département, de la Région et pour une grande partie par le plan de relance métropolitain.

Deux emprunts viennent finaliser ce financement. Un premier emprunt

dit « relais » nous permet d'attendre les subventions, cet emprunt sera remboursé au bout de quelques mois et un emprunt de 500 000€, à taux fixe sur 25 ans.

D'autres projets sont également prévus au budget, notamment le début des travaux du Centre Technique Municipal.

Pour ce qui est du fonctionnement, le budget primitif prévoit une augmentation des charges liées à l'énergie. Bien que nous soyons couverts par des contrats dans le cadre de groupements d'achat via le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire), celui de l'électricité renouvelé cette année pour 3 ans est en augmentation (environ 25%). Les hausses de prix ont été anticipées, des mesures d'économie sont à l'étude. A ce jour la commune fait l'effort de ne pas répercuter les hausses, notamment sur le prix de la cantine.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La municipalité, sous l'impulsion de son Maire, est engagée fortement dans la gestion des deniers publics qui sont mis à sa disposition ; chaque dépense est soigneusement identifiée et étudiée au regard du bénéfice pour le bien commun.

Dans le contexte actuel, plus que jamais, il apparaît nécessaire de se poser la question de l'éclairage public. L'extinction programmée une partie de la nuit (comme certaines municipalités le font déjà) pourrait apporter des économies

substantielles ou tout du moins absorber le surcoût exorbitant de l'énergie tout en participant à l'effort collectif de sobriété demandé à nos concitoyens.

Ce sujet, travaillé depuis le début de l'année, doit arriver à maturité rapidement au regard des tensions énergétiques attendues cet hiver. La décision a été prise en concertation et dans l'intérêt de toutes et tous, d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 5h dès que les adaptations techniques nécessaires auront été réalisées pour un montant de

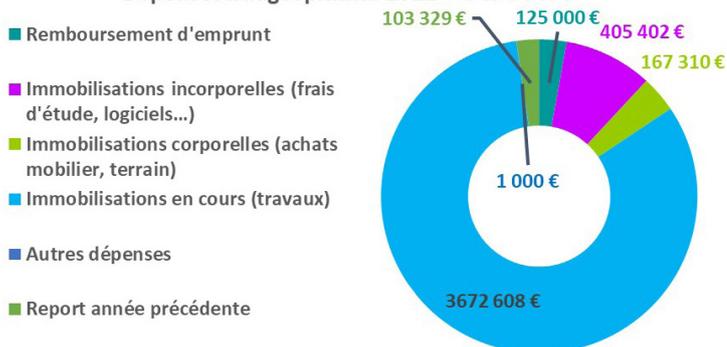
13 000€.

Concernant les décorations de Noël, la commune a investi l'an dernier dans des équipements LED moins énergivores. Ces décorations seront bien installées cette année mais elles s'éteindront en même temps que l'éclairage public.

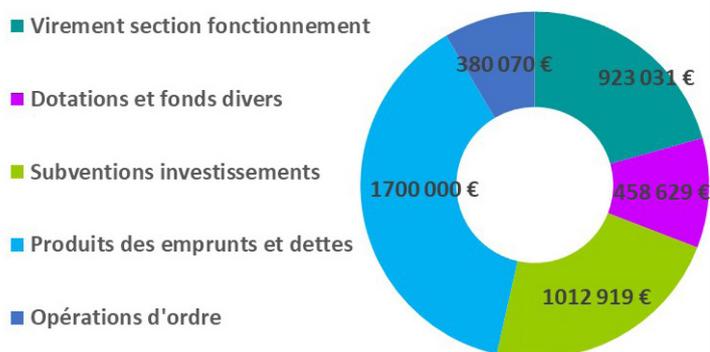
Enfin, la commune prépare une charte de bonne conduite sur la consommation des énergies (électricité, gaz, eau) par tous les usagers des services publics communaux (Mairie, écoles, associations...).

INVESTISSEMENT

Dépenses budget primitif 2022 = 4 474 649€

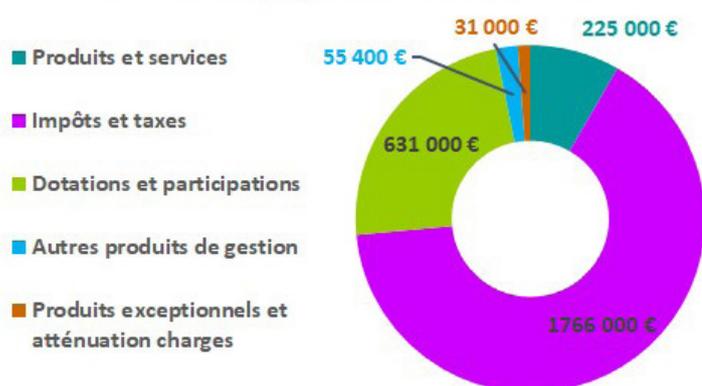


Recettes budget primitif 2022 = 4 474 649€

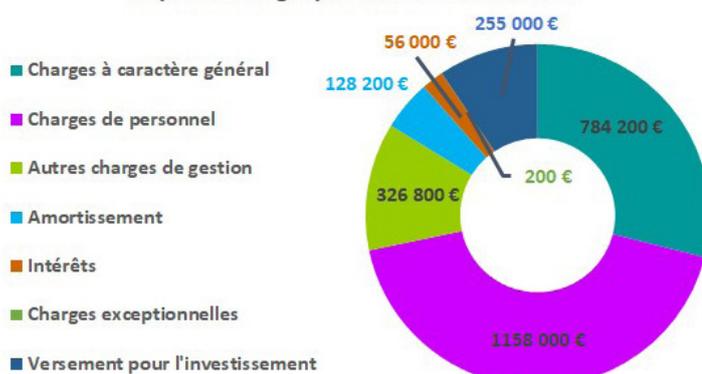


FONCTIONNEMENT

Recettes budget primitif 2022 = 2 708 400€



Dépenses budget primitif 2022 = 2 708 400€



URBANISME EN BREF

TRANSFERT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

A compter du 1er septembre 2022, les taxes d'urbanisme (taxe d'aménagement et redevance d'archéologie préventive) ne seront plus liquidées par les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) mais par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

Cela entraîne des conséquences lors des demandes d'autorisation d'urbanisme (dépôts de permis de construire et de déclarations préalables...), mais aussi lors de l'achèvement des travaux.

La DENCI (Déclaration des Éléments Nécessaires pour de Calcul des Impositions) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1er septembre 2022, sauf cas particuliers. Les DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1er septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1er septembre 2022 devront en effet continuer à être renseignées.

Sauf dans le cas particulier précité, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée après le 1er septembre 2022, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

A toutes fins utiles, nous rappelons que l'achèvement des travaux au sens des services fiscaux s'entend lorsque les locaux sont habitables alors que pour le service d'urbanisme, c'est lorsque les travaux sont totalement achevés y compris les finitions.



VISITE DE LA COMMUNE PAR M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE

Lundi 29 août, l'équipe municipale a présenté à M. le Secrétaire général, Dominique Schuffenecker, les grands dossiers de la commune qui sont soit en chantier, soit le seront dans les mois qui viennent.

L'Etat a notamment largement accompagné la réhabilitation du groupe scolaire Victor Élie Louis et l'installation de la nouvelle médiathèque à travers les nombreux dossiers de subvention présentés par la commune.



Visite de chantier de M. le Secrétaire général, accompagné de notre architecte et des membres de la municipalité.



Suivez l'avancée des grands projets de la commune (Groupe scolaire VEL, Gravenand, Parc d'activités et projet Arc-en-ciel) sur le site internet de la commune www.genilac.fr, en bas de la page d'accueil.

MÉDAILLES DE LA VILLE

Le 5 avril, Madame Nicole Ubertino, présidente de l'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes âgées), a été décorée de la médaille de la ville pour son implication auprès des personnes âgées du bourg de Genilac.



Puis le 21 mai, René Tardy, président du club de karaté de Genilac, a été à son tour décoré de la médaille de la ville en remerciement pour son engagement depuis 1986. M. le Maire a salué l'esprit positif qu'il répand autour de lui et son concours indubitable à l'image positive de notre commune.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Remise des calculatrices au CM2 passant en 6e

NOUVEAU JEU DANS LE JARDIN PUBLIC DU BOURG

Il y a quelques temps, dans le jardin public du Bourg, les services techniques avaient été contraints d'enlever, par mesure de sécurité, un jeu très abimé.

Les enfants du Conseil Municipal ont souhaité remplacer ce jeu. Ils se sont concertés, ont étudié diverses solutions. Puis après avoir évalué les différentes contraintes financières et techniques, ils ont voté pour un tourniquet compatible avec l'espace libéré et le socle existant.

Les services municipaux, dès réception du jeu, ont pu l'installer dans l'emplacement vide. Maintenant l'ensemble des jeux du jardin public du bourg est opérationnel pour tous les enfants de la commune.



NOUVEAU CME

ECOLLES	CLASSE	NOM PRÉNOM	
NELSON MANDELA	CM2	CERF-BOUDARD Mathilda	
		BARRIOZ Mandy	
SARDON	CM1	LABBADENE Lehna	
		SIMON Thibault	
JULES VERNE	CM2	BIGNON Noé	
	LA CULA	CM1	CHANAVAT Hugo
MARTINAUD Enora			
VICTOR ELIE LOUIS	CM2	VAVRO Mila	
		ISPRI Léo	
	LE BOURG	CM1	ANDRE BOUVIER Tymoté
			DOS SANTOS Leandro
			MOLINA Chloé
SAINTE FAMILLE	CM2	CHABRY Cléo	
	CM1	ANGAYS Léa	
		DEBAUGE Pauline	

COUP DE PROJECTEUR SUR LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Dans le cadre du plan de relance de Saint-Etienne Métropole, les communes de la métropole stéphanoise peuvent présenter 3 projets qui peuvent être subventionnés jusqu'à 50% dans la limite de 3 millions d'euros par commune.

La commune de Genilac a déjà présenté son 1er projet : le pôle scolaire Victor Elie LOUIS et la nouvelle médiathèque (voir bulletin de novembre 2021), projet pour lequel nous avons obtenu près d'un million d'euros et dont les travaux sont déjà en cours.

Le nouveau centre technique municipal (CTM) est le 2e projet présenté à la métropole.

Depuis 10 ans, la commune loue l'ancien site du garage Citroën situé à l'intersection de la rue des Champagnières et de la route de Grange Burlat.

Le plan de relance nous offre l'opportunité financière de réaliser un nouveau CTM plus adapté aux besoins de notre service technique.

INTERVIEW DE MICKAËL DA ROCHA, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Quelles sont les fonctions d'un Centre Technique Municipal ?

La fonction principale d'un CTM est de répondre aux besoins des services techniques en termes de logistique, rangement et conditions de travail. Il permettra d'avoir des espaces dédiés à chaque activité : stockage du matériel, stockage et réparation des véhicules, salle de réunion...

Le nouveau CTM va permettre de centraliser tout notre matériel, véhicules, gros outillage, petit outillage, panneaux de voirie, matériel associatif, panneaux électoraux, matériaux... qui jusqu'à présent étaient stockés dans des

locaux municipaux différents faute d'espace suffisant au CTM.

Quelles conditions d'hygiène et sécurité doit-il remplir ?

Les espaces de stockage doivent être pensés de façon à faciliter la manutention du matériel de voirie notamment (panneaux, barrières). Actuellement, ceux-ci sont empilés au sol.

Dans le nouveau CTM, le stockage se fera en majorité sur des racks. Le matériel sera déplacé à l'aide d'un chariot élévateur et transpalettes. Ces rangements en hauteur permettront d'optimiser les emplacements de stockage



et donc de limiter la surface au sol du bâtiment. Un espace petit outillage / soudure / petits travaux de maintenance sera créé afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

L'aménagement intérieur de ce nouveau bâtiment est très important car il va nous permettre de limiter les charges trop lourdes et répétitives pour les agents, mais aussi d'être plus efficaces par une meilleure praticité.



L'équipe technique et les élus du pôle travaux

IL RESTAIT À TROUVER UN SITE POUR L'ACCUEILLIR...

La commune possède un terrain plat à côté du stade de foot de La Cula, sur lequel est posé la réserve de sel servant pour le déneigement l'hiver et un chalet qui était occupé par le club de VTT avant la création d'une annexe de rangement à la salle de La Cula. Ce chalet a été démonté puis remonté aux Bourdonnes. Il sera destiné à l'usage de l'Association communale de Chasse agréée du bourg dont le local actuel sera intégré au futur projet d'aménagement global du site des Bourdonnes.

Les études ont alors pu commencer, les entreprises retenues pour le chantier ont été notifiées le 19/09/2022 et le démarrage des travaux a eu lieu en octobre.



LE POINT DE VUE DE PHILIPPE BESSON, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX

C'est lors d'une réunion d'adjoints que l'idée a germé de réutiliser ce chalet pour la société de Chasse. Une fois cette idée retenue, il fallait trouver un emplacement précis et un moyen de le déplacer à moindre coût. Les services urbanisme et aménagement ont contribué à valider le futur emplacement (à côté du club house du Tennis) et le pôle travaux s'est occupé de retrouver l'entreprise qui avait fourni le chalet en 2008 et qui pouvait effectuer ce transfert. Les agents du service technique ont quant à eux réalisé la plateforme et les VRD. Même si cette opération peut sembler simple pour un œil extérieur, ce fût assez complexe techniquement et administrativement mais très intéressant d'un point de vue économique.

Ce changement d'affectation est une illustration du travail d'équipe souhaité par notre Maire et est un bon exemple de recyclage.

Merci à tous les acteurs ! »



PRÉSENTATION DU PROJET PAR BRUNO DOMBEY, ADJOINT AUX TRAVAUX

L'idée directrice du projet d'un centre technique Municipal (CTM) est née du constat suivant : l'équipe technique de nos agents utilisait le bâtiment actuel, qui nous a bien dépanné pendant de nombreuses années mais le besoin d'une rationalité dans le rangement, d'une sécurité renforcée et d'un confort plus important s'imposait. Le soin apporté par nos agents aux travaux faits sur la commune méritait que l'on améliore leur cadre de travail.

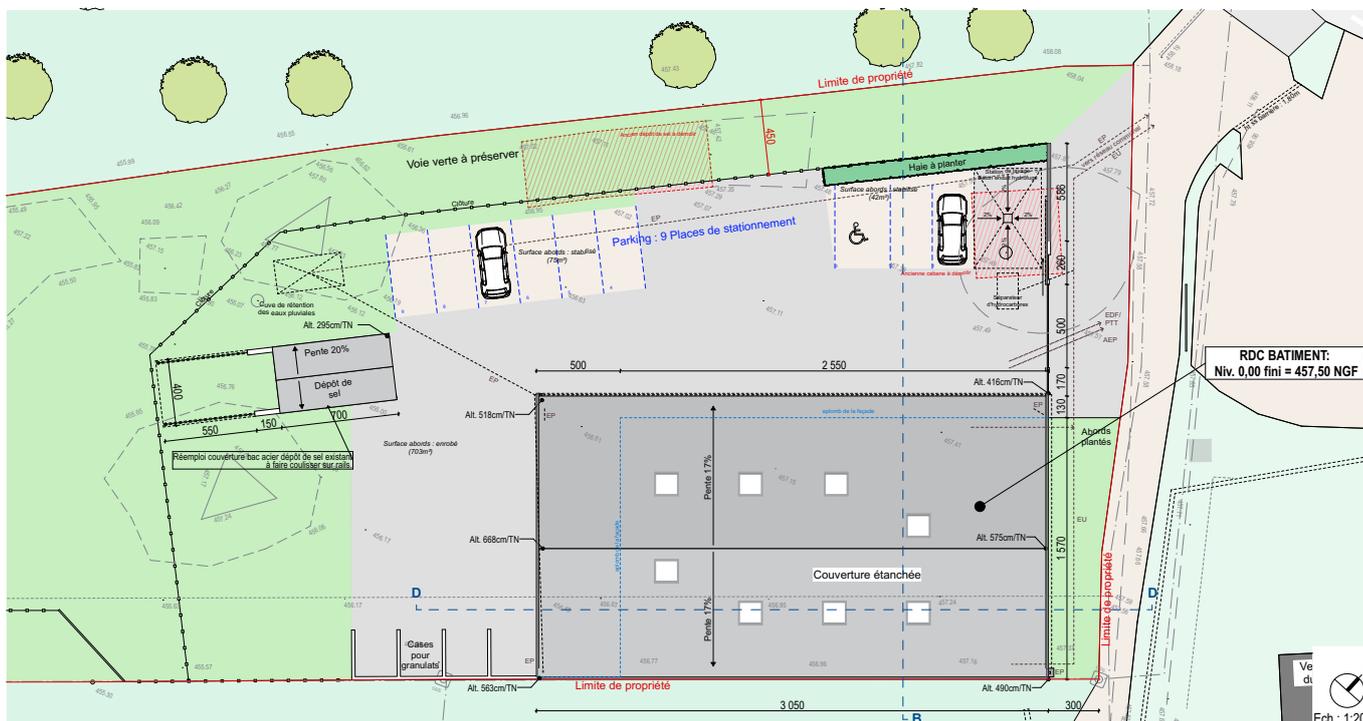
Le contexte financier favorable (subventions importantes) nous a permis d'envisager la construction d'un **bâtiment neuf en structure métallique d'une surface de plancher de 350 m²**.

Il sera situé dans un espace clos, muni d'un portail automatique, d'une alarme anti-intrusion et de grilles de défense aux fenêtres.



Il comprendra :

- Un atelier, avec système de désenfumage, isolation double peau ;
- Des espaces de stockage dédiés ;
- Une surface sous auvent pour les matériels roulants spécifiques (lames, saoirs ...) ;
- Un parking, avec lieux de stockage extérieurs des matériaux et sel de déneigement, cases à granulats ;
- Un lieu de vie (bureau, salle de réunion, vestiaires avec douches)
- Un équipement électrique monophasé et triphasé
- Une ventilation simple flux
- Une récupération d'eau de pluies
- Une station de lavage
- un équipement de panneaux solaires



MONTANT DES TRAVAUX :
687 000 € HT
hors maîtrise d'œuvre et études préalables

DÉLAI DES TRAVAUX :
6 mois

SUBVENTIONS :
Plan de relance SEM (330 000 €)
et DETR-Etat (140 000 €)

LIVRAISON ESTIMÉE :
Au mois de mars 2023

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

LES BONNES PRATIQUES DU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères est sous la responsabilité de Saint Etienne Métropole.

Sur la commune de GENILAC la collecte se fait en porte à porte et consiste en l'enlèvement des déchets devant chaque adresse en limite de parcelle. Est également considérée comme collecte en porte à porte la collecte en point fixe et en point de regroupement.

Point fixe : lieu où sont placés en permanence des bacs roulants dans lesquels les usagers viennent déposer leurs déchets ménagers.

Point de regroupement : lieu où les usagers déposent leurs contenants avant la collecte et les rentrent après la collecte.



Les bacs seront présentés de préférence la poignée tournée vers la chaussée afin de faciliter la prise aux éboueurs.

Chaque particulier est responsable de son bac mais peut en demander le changement auprès de SEM (<https://www.saint-etienne-metropole.fr/preserver-recycler/gestion-des-dechets>) en cas de dégradation de celui-ci.

Les conteneurs doivent être présentés à la collecte une heure avant le ramassage (le matin, pas la veille au soir - dans la limite des possibilités de chacun). **Les bacs doivent être rentrés dans les propriétés après le passage du camion, au plus tard le lendemain.**

Le non-respect de cette réglementation est passible d'une amende prévue dans les contraventions de 2ème classe soit 150€.

Sur la commune sont implantés des points d'apport volontaire pour le verre. Ce verre est recyclé et l'argent récolté est reversé pour la recherche contre le cancer.

Concernant les encombrants, SÉM n'assure pas le ramassage des encombrants en porte à porte. Les habitants doivent se rendre en déchèterie (Tartaras ou Lorette).

Rappel : l'écobuage (débroussaillage par le feu) est interdit pour les particuliers et réglementé pour les agriculteurs. Les déchets verts doivent être apportés en déchèterie.



Horaires des déchèteries du 1er novembre au 31 mars :

LUNDI	Fermée	De 14h à 18h
DU MARDI AU VENDREDI	De 10h à 12h	De 14h à 18h
SAMEDI	De 9h30 à 12h	De 14h à 18h
DIMANCHE	De 9h30 à 12h	Fermée

ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX

Depuis 2021, chaque année, en période hivernale (s'étendant du 1er novembre au 31 mars), il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, massif jurassien, Pyrénées, massif vosgien). 34 départements sont soumis à l'obligation dont la Loire.



AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION ENTRE LA ROUTE DES ARCS ET LA RUE DES FOSSÉS :

Suite à la livraison de 20 nouveaux logements route des arcs et en réponse à une demande des riverains, la commune étudie avec les services voirie de Saint Etienne Métropole un projet de modification de la circulation entre la route des arcs et la rue des fossés. L'entrée ne serait pas modifiée mais la sortie se ferait dans la continuité du parking Bonnard grâce à une parcelle de terrain dont la commune est propriétaire. Les études vont démarrer prochainement.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES

RECOMMANDÉS

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE, RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

1 PERSONNE

-12

12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT

TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

CASQUE

AVERTISSEUR SONORE

SYSTÈME DE FREINAGE

CATADIPOTES ARRIÈRE ET LATÉRAUX

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE TAPIGNEUX

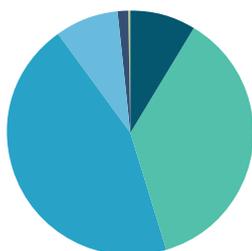
Un an après la réalisation des travaux, la pose d'un radar pédagogique permet des relevés de flux et de vitesses.

Sens entrant = Tapigneux-Bourg
Sens sortant = Bourg-Tapigneux

	Avant travaux	Après travaux
VITESSE MOYENNE	42 km/h	34 km/h
NB DE VÉHICULES/H		
Sens entrant	74 084	76 780
Sens sortant	65 042	63 529

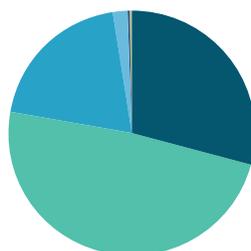
Véhicules entrants (2020)

- < -30km/h : 6 547 (8,84%) ●
- 31 -40km/h : 27 089 (36,57%) ●
- 41 - 50km/h : 33 218 (44,84%) ●
- 51 - 60km/h : 6 148 (8,30%) ●
- 61 - 70km/h : 907 (1,22%) ●
- 71 - 80km/h et + : 175 (0,24%) ●



Véhicules entrants (2022)

- < -30km/h : 22 469 (29,26%) ●
- 31 -40km/h : 37 394 (48,70%) ●
- 41 - 50km/h : 15 121 (19,69%) ●
- 51 - 60km/h : 1 580 (2,06%) ●
- 61 - 70km/h : 164 (0,21%) ●
- 71 - 80km/h et + : 52 (0,07%) ●



REPRISE DU TAPIS ROUTE DE MANISSOL ET TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT IMPASSE DE LA GARDE

L'aménagement du secteur de Manissol se poursuit. Après les importants travaux d'assainissement réalisés en 2020 et les aménagements sécuritaires réalisés à l'été 2022, la reprise du tapis de la route de Manissol (route métropolitaine 77) a été effectuée : rabotage sur 3 à 5 cm sur toute la longueur entre le rond-point de Gravenand et l'échangeur du Sardon puis pose d'enrobé.

Puis un chantier d'une durée de 6 mois est prévu impasse de la garde (en montant à gauche du plateau traversant). Sans impact sur la circulation route de Manissol, cet important chantier d'assainissement devrait à terme résoudre les problèmes d'inondation de tout le secteur de Manissol grâce à la pose d'importantes conduites d'eau, à 3 m de profondeur.



Route de Manissol



Route de Manissol



Route de Manissol



Impasse de la Garde

REPORTAGE PHOTOS : PÔLE SCOLAIRE VICTOR ELIE LOUIS

Nouvelle médiathèque (réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie)



Construction de la nouvelle salle polyvalente (11/05/2022)



Future porte entrée médiathèque (11/05/2022)



Reprise de la trémie de l'ancien escalier école (25/05/2022)



Ouverture dans le mur de la médiathèque (19/01/2022)

Projet de vidéoprotection

Pose de 10 caméras permettant la surveillance de tous les abords de VEL, l'entrée de la future médiathèque, une partie du parc public et les parkings allée des cerisiers.

Montant 52 200 € subventionné à 50% par la Région



Extension école élémentaire à l'étage :



Montage des murs ossature bois – juin 2022



Charpente bois – juillet 2022



Cloisons intérieures – septembre 2022



Étanchéité toiture - septembre 2022



Isolation intérieure - octobre 2022



Pose des cloisons - octobre 2022

Vues extérieures :



Future entrée



Vue depuis les escaliers du périscolaire – juillet 2022

BRÈVES TRAVAUX



Rénovation totale par SEM du Pont de la Durèze 163 000 € HT



Sécurisation de l'accès au cimetière du bas



Reprise de l'étanchéité du toit de l'école maternelle du Sardon



Remise en fonctionnement des automatismes électriques des cloches de l'église de La Cula



Rénovation de l'escalier de la chapelle de La Cula



Renfort annuel de 3 emplois d'été pour des périodes de 15 jours chacun

VIE SOCIALE & PRÉVENTION

COLIS DE NOËL

A l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS offre un bon d'achat aux personnes, ou familles aux revenus modestes. Pour cela, il suffit de déposer une demande en mairie, le lundi 21 et jeudi 24 novembre de 15H à 17H. Les justificatifs de revenus à fournir : avis d'imposition, et le dernier courrier de la caisse d'allocation familiale.

GOÛTER SPECTACLE POUR LES SÉNIORS !

Le Centre d'Action Sociale invite tous nos Aînés de 70 ans et plus avec leur conjoint (e), **Le samedi 14 janvier 2023 de 14H à 18H à la salle Pierre Noyer** pour un nouveau goûter spectacle tout en couleur avec le duo : Anne-Sophie ROCHE et Corinne RODRIGUEZ suivi d'un temps de danse pour ceux qui le souhaitent !

Inscription à faire en mairie avant le 15 décembre 2022 à l'aide du coupon ci-dessous :



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CANTINE

Ces aides facultatives concernent les quotients familiaux suivants :

QF INFÉRIEUR À 350

QF DE 351 À 600

QF DE 601 À 900



INSCRIPTION AU GOÛTER DE NOËL LE SAMEDI 14 JANVIER 2023 À 14 H SALLE PIERRE NOYER

Réponse souhaitée avant le 2 janvier 2023

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Nombre de personnes :

Ne peut pas venir pour des raisons de santé (en informer le secrétariat de la mairie tél : 04 77 75 08 58)

Mode de transport :

Voiture personnelle

Covoiturage

Pas de moyen de transport, nous le faire savoir

Ces informations sont exclusivement destinées à la Mairie de Genilac pour l'organisation du goûter spectacle. Comme prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande à :

Mairie de Genilac : 45-85 rue Mahinc - 42800 Genilac - mairie@genilac.fr

Les personnes qui ne peuvent pas participer au spectacle pour des raisons de santé (maladie, handicap) sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

LE RETOUR DES ANNÉES 2000 AU CENTRE DE LOISIRS

Un premier été pour le centre de loisirs de Genilac qui a fait un saut dans les années 2000. Des jeux cultes ont immortalisé les journées des enfants : pékin express, pack man, star academy... Des stars des années 2000 sont venues nous rencontrer : Lizarazu, Dumbledore ... Et enfin des escapades ont été organisées à l'accrobranche d'Yzeron, à la baignade naturelle de Lorette, à la base Loisirs du Neyrial (Yssingeaux) et aux Délices Forézien. Pour finir en beauté le séjour de juillet, les enfants se sont retrouvés pour une boom.

En moyenne, une trentaine d'enfants ont fréquentés régulièrement le centre de loisirs du 11 juillet au 29 juillet et du 22 août au 31 août. Sept enfants âgés entre 9 et 11 ans ont séjournés 3 jours et 2 nuits, au Village nature de l'Orée du bois (Saint Martin en haut). Un groupe dynamique et agréable a profité d'un grand espace forestier.

La suite aux prochaines vacances du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre avec un nouveau programme à découvrir sur : www.genilac.fr (Menu Jeunesse – Rubrique Centre de loisirs).



SOU DES ÉCOLES – LA CULA

Comme chaque rentrée, c'est l'heure du bilan.

Et cette année encore, nous sommes très fiers d'avoir pu apporter notre soutien à l'équipe enseignante et de contribuer à améliorer le quotidien de nos enfants. Concrètement, nous avons financé (ou participé financièrement) aux actions suivantes :

- Achats de matériel (arbre, jeux de cour, abonnements pour chaque classe, ...)
- 12 séances de 2h30 avec une intervenante en Danse (+ spectacle de fin d'année)
- Voyages scolaires (sorties cinéma, Rhino Jazz, Jazz à Vienne, Cité du Design, Miellerie des Gorges de la Loire ou encore au Bessat)
- Cadeaux (arbre de Noël, carnaval, ...)
- Bon Cultura pour chaque enfant qui rentre en sixième cette année



Pour permettre tout cela, nous avons le soutien de l'équipe municipale et du département via deux subventions. Nous tenons aussi à remercier l'OCALE pour le don reçu courant d'année. En plus de ces contributions, l'association s'est mobilisée sur de nombreuses manifestations, grâce à une équipe très dynamique.

Nous en profitons pour adresser un grand merci aux habitants du village, qui participent toujours plus nombreux à nos animations.

Pour cette année, le calendrier des manifestations est le suivant :

03/12/22	Vente de sapins	Ecole Jules Verne
29/01/23	Soupe aux choux	Salle de La Cula
03/02/23	Vente de pizzas	Ecole Jules Verne
04/03/23	Carnaval	Ecole Jules Verne
01/04/23	Vente de brioches	Porte à porte
13/05/23	Marché aux fleurs	Ecole Jules Verne
02/07/23	Kermesse des écoles	Salle de La Cula

Suivez notre actualité sur :
illiwap « Sou de l'école de La Cula » :



et sur notre page facebook :



ÉCOLE SAINTE FAMILLE (ANCIENNEMENT ÉCOLE LE GRAND CÈDRE)

2021-2022 :

Voyages scolaires : Les élèves de l'école sont tous partis à Bully sur 3 jours dans la Loire avec le thème de la classe écolo. Les élèves du CE1 au CM2 sont partis en mars et les élèves de PS au CP sont partis fin juin. Sur place, les élèves ont fabriqué du sirop, des bonbons, des teintures végétales, des savons, des

sacs en matériel de récupération et des tawashis.

Kermesse : Une kermesse sur le thème de la nature a eu lieu fin mai. Les élèves ont chanté et dansé en mélangeant les classes. Le midi, un repas partagé a été pris à l'ombre des arbres de la prairie. Puis divers jeux ont pris place dans la cour

dont des constructions de bolides en carton.

Changement de nom : Le 10 juin 2022, l'école a changé de nom avec une cérémonie pour bénir l'école en présence du directeur diocésain et du prêtre du diocèse. Les enfants ont accueilli les personnes présentes avec un chant. A la fin nous nous



sommes retrouvés autour d'un apéritif préparé par les élèves.

Boom des CM2 : Nouveau nom = nouvelle tradition : les CM2 ont eu le droit à une boom de départ dans l'école un vendredi soir organisée par leur maîtresse. Un moment convivial pour marquer la fin d'une étape de leur vie.

2022-2023 :

Ecole de dehors : Les classes de l'école vont faire des séances « d'école dehors ». Des temps vont se dérouler dans la prairie de l'école et d'autres auront lieu dans divers lieux de Genilac.

(photo)

Thème du sport sur deux ans : Nous avons décidé en équipe de partir sur un thème commun aux 4 classes autour du sport ce qui permet aussi de faire un lien avec les JO de 2024. Ce thème sera travaillé dans les différentes matières, entre les classes, dans nos sorties, dans nos voyages et avec nos intervenants.



INSCRIPTION 2023-2024 :

Si vous souhaitez des renseignements pour la rentrée 2023, n'hésitez pas à contacter Mme ROESSSLINGER au **04 77 75 06 64** ou par mail : **ecole-le-grand-cedre@wanadoo.fr**

Les actions de l'APEL :

C'est la rentrée ! Et avec elle les nouvelles animations de l'année pour l'APEL Sainte Famille !

De nouvelles ventes au sein de l'école sont prévues cette année avec de nouveaux partenariats, le tout destiné à financer les projets de l'année.

Nous renouvelons les goûters à l'école les vendredis 14 octobre, 31 mars et 30 juin avec vente de gâteaux

et boissons au portail de l'école à 16h30.

Nous nous retrouverons également au Festimarché du samedi 3 décembre pour une vente de lumignons confectionnés par les élèves de l'école.

Enfin, nous organisons comme chaque année le marché de Noël qui aura lieu cette année le dimanche 27 novembre de 10h à 17h, nous vous y attendons nombreux !!

ÉCOLE NELSON MANDELA

La rentrée de septembre 2022 s'est déroulée sereinement : 109 élèves ont retrouvé leurs enseignantes. Les projets prennent peu à peu forme, avec un thème commun à toute l'école pour cette année : le sport

Une année sportive

Des événements sportifs tout au long de l'année

Les élèves de la GS au CM2 ont commencé l'année scolaire en s'entraînant en course longue. Ils participeront tous à une course à l'élastique la veille des vacances d'automne. Le principe ? Les enfants doivent courir autour d'une boucle quelques minutes (entre 1 et 5 selon leur âge), et à chaque tour ils récupèrent un élastique. Il faut bien sûr terminer la course avec le plus d'élastiques possible !

D'autres défis sportifs suivront...

Des intervenants sportifs

Toutes les classes bénéficieront de séances de tennis et de danse avec des intervenants diplômés.

L'année a commencé avec le tennis pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, les lundis après-midis sur les courts de tennis de Genilac.



Des expositions

L'école recevra 3 expositions entre janvier et juin 2023, prêtées par St Etienne Métropole, sur 3 thèmes liés au sport et aux Jeux Olympiques :

- Athlètes extraordinaires, sur les jeux para-olympiques
- Histoire des Jeux Olympiques
- Les femmes dans les Jeux Olympiques

Mais aussi, des projets divers et variés :

Le cinéma

Dans le cadre de l'éducation à l'image, chaque classe ira découvrir 3 films au cinéma Chaplin de Rive de Gier.

Un travail sera effectué dans les classes en amont et en aval, avec production d'écrits, des arts visuels, de la musique ou de la lecture...

Prévention

De la prévention est mise en œuvre dans toutes les classes. De la PS au CE1, c'est un projet annuel d'éducation à la santé qui sera mis en œuvre, avec de nombreux thèmes abordés pour apprendre les bons réflexes pour être en bonne santé. Seront abordés l'hygiène, le sport, la sécurité domestique, le sommeil, l'alimentation.

Chez les plus grands, du CE2 au CM2 l'année débute par de la prévention contre les abus sexuels. Ce thème,

inscrit au programme, sera mené lors d'un module de plusieurs séances en partenariat avec une association. Il débutera par une réunion le soir avec les familles afin de leur présenter les supports et de les informer.

L'astronomie

Le soleil, les planètes, les étoiles... Un thème passionnant qui nous permettra d'aborder entre autres les saisons, l'alternance jour/nuit et bien d'autres thèmes des programmes scolaires. Les classes du CE1 au CM2 aimeraient finaliser leurs découvertes en se rendant au planétarium et au Parc Montaud à St Etienne qui propose des animations sur ce thème, projet en construction !

ÉCOLE VICTOR ÉLIE LOUIS

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Victor Elie Louis du Bourg de Genilac a pour but d'organiser des ventes et des manifestations afin de récolter des fonds pour les projets de l'école.

Nous avons financé par exemple un intervenant handball, une intervenante théâtre, les sorties scolaires et des dotations par classe pour l'achat de livres ou de présents pour Noël.

Notre bilan est positif pour l'année 2021-2022, nous remercions l'ensemble des bénévoles et des parents pour leurs contributions.

Nous avons plein de projets à venir :

Ciné-pizzas, fête de Noël, vente de saumon et de sapins, vente de brioches, soirée magie et notre traditionnelle

chasse aux œufs qui aura lieu le 2 avril 2023 ou encore la kermesse le 17 juin 2023.

Nous vous rappelons que cette association a besoin de vous, parents, famille et amis pour que celle-ci perdure. Nous avons besoin de votre participation aux manifestations ou aux réunions pour échanger, proposer de nouvelles choses ou apporter votre aide lors de l'organisation.

Alors bienvenue à tous les nouveaux parents qui nous rejoindront dans cette aventure !

Vous pouvez nous joindre par mail:

apegenilac.vel@gmail.com

ou via notre page facebook Ape Victor Elie Louis



Photo le jour de la rentrée des classes où nous offrons le café/thé aux parents

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance du SIPG propose des ateliers sur la communication gestuelle associée à la parole pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s). Chaque famille pourra bénéficier de 3 séances d'une heure. Ces ateliers auront lieu au Relais Petite Enfance de Genilac les samedis 14, 21 et

28 janvier de 9h00 à 10h ou de 10h30 à 11h30. Inscription obligatoire

(10€ par famille pour les 3 séances).

Pour tout renseignement et inscription vous pouvez contacter le relais au 06.23.75.42.19 ou relaispe.antenneg@paysdugier.org

Ateliers Parents

La communication gestuelle: associer le geste à la parole



Avec Véronique Servettaz

Animatrice et formatrice en communication gestuelle associée à la parole



3 ateliers de 1 heure pour vous et votre enfant afin d'enrichir le lien via des histoires, des comptines et des jeux.

Une affiche des 20 premiers signes offerte à chaque famille présente.



Pour tous les parents d'enfants de moins de 6 ans habitants les communes du Relais du Pays du Gier

Inscription obligatoire et renseignements auprès du Relais petite enfance du Pays du Gier

Antenne Rive de Gier: 06.81.12.38.20
Antenne Genilac: 06.23.75.42.19
Antenne St Paul en Jarez: 06.81.10.12.41

Droits d'inscription :
10 € à régler à l'inscription

Financés dans le cadre du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui, d'accompagnement des parents à la parentalité)

Où ?
Quand ?
2 lieux au choix

Pour les parents d'enfants de moins de 6 ans

St Paul en Jarez: Mercredi 23 novembre, 30 novembre et 7 décembre 2022 de 9h à 10h OU de 10h30 à 11h30

Genilac: Samedi 14 janvier, 21 janvier et 28 janvier 2023 de 9h à 10h OU de 10h30 à 11h30



VIE CULTURELLE

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2022-23

La programmation de la saison culturelle 2022-23 a été dévoilée samedi 24 septembre. Pour l'occasion, le duo guitare/voix Marie-Paule COUTENS et Jean-Louis ALMOSNINO a offert aux badauds venus sur le festimarché un répertoire de chansons françaises « jazzifiées » tout en sensibilité.

PROGRAMMATION COMPLÈTE



Retrouvez l'intégralité des spectacles sur :
<https://www.genilac.fr/saison-culturelle/>



BIZARAVAR

THÉÂTRE EN PARTENARIAT AVEC LA COMÉDIE ITINÉRANTE DE ST ETIENNE

A l'occasion des 400 ans de la naissance de Molière, Benoît Lambert, nouveau directeur de la Comédie de St Etienne, nous propose une pièce légère, en écho au célèbre avare, qui a déjà fait ses preuves dans les collèges de la métropole stéphanoise.

Samedi 10 décembre 2022 à 18h30 aux Bourdonnes
Tarif 10 €, gratuit pour les - 15 ans
(attention : nombre de places limité)



EXPOSITION « VINYLE 2.0 »

Dans le cadre de notre programmation culturelle autour du « Son », venez passer un moment en musique !

Jusqu'au 13 décembre, la médiathèque accueille l'exposition « Vinyle 2.0 » qui retrace l'histoire de l'enregistrement sonore et de la technique du vinyle. Un salon d'écoute est mis à disposition du public !

En partenariat avec la Direction Départementale du Livre et du Multimédia

Retrouvez toute notre programmation autour des sonorités sur : <https://www.genilac.fr/saison-culturelle/>



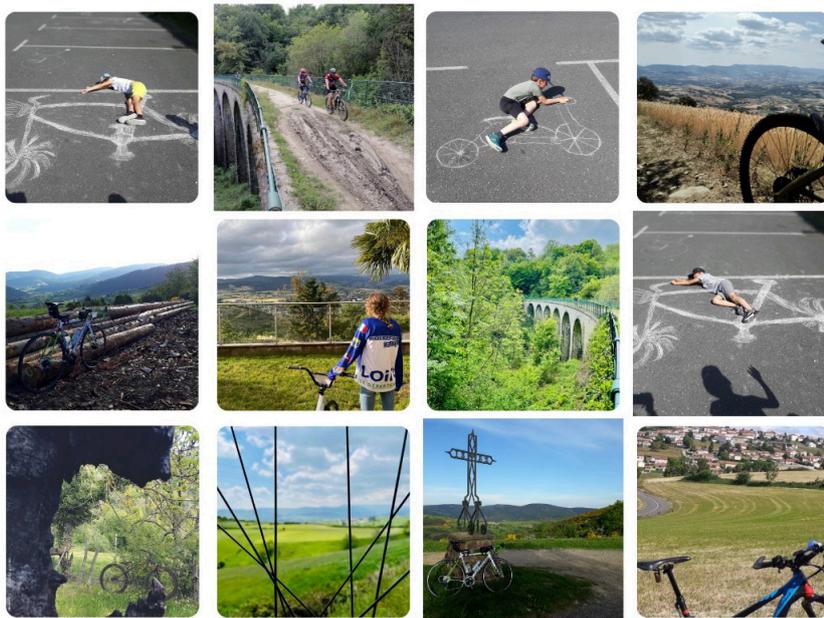
Pour connaître les actus de la médiathèque et du réseau Itinérances :

<https://www.mediathequespaysdugier.org>

-  Médiathèque Paul Rigaut de Genilac
-  Réseau Itinérances des Médiathèques du Pays du Gier



ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE !



Concours photos « Balade à vélo ». Un merci particulier au centre de loisirs de Genilac et au club VTT Evasion Genilac pour leur participation

Gagnante du concours : Bravo à Marlène Pérez pour sa photo prise chemin de la Jurière



Mai 2022 : « Itinérances en fête » : le réseau des médiathèques du Pays du Gier fêtait le sport !

ATELIERS CRÉATIFS EN JUIN ET JUILLET 2022



Création d'une carte Pop-Up avec le centre de loisirs



Découverte de l'origami



Matinée festive : « Création de badges »

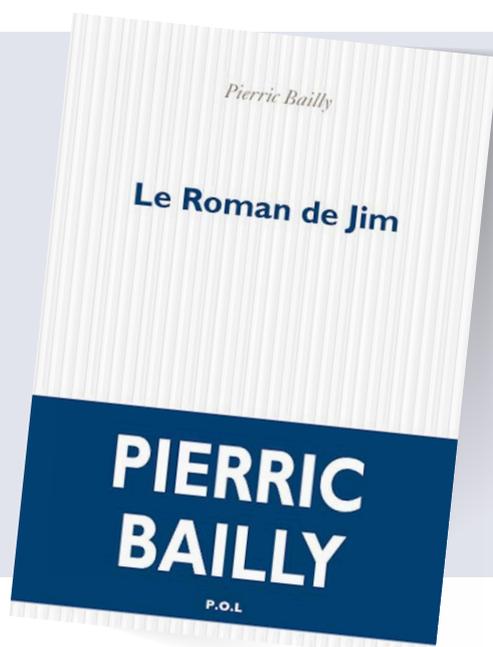


PRIX ROMANGIER

Organisée par les médiathèques du réseau Itinérances et la médiathèque de Lorette, avec le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier et la participation de la **Direction départementale du livre et du multimédia**, le Prix Roman Gier fêtait sa 10ème édition cette année.

Le gagnant de cette édition est Pierric Bailly pour son livre **Le roman de Jim** édité chez P.O.L. Lisez vite cette jolie histoire sur la paternité, disponible dans vos médiathèques du réseau Itinérances :

<https://www.mediathequespaysdugier.org>





BD'ART

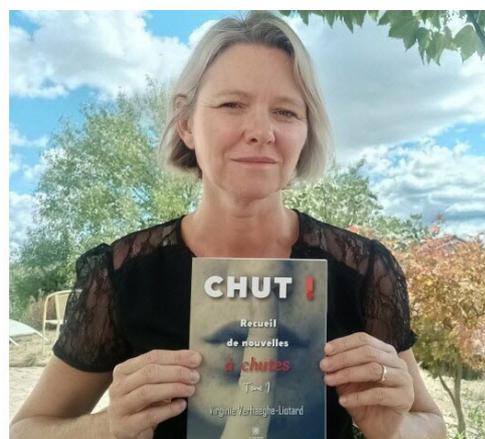
Rencontre et dédicace avec l'illustratrice **Laureline G.**
Samedi 26 novembre entre 10h et midi.
Accès libre

www.laurelineg.fr

SÉANCE DÉDICACE

L'auteure de Genilac **Virginie Liotard** nous présente son 2^e livre :
« Chut ! », recueil de nouvelles le samedi 03 décembre de 10h à 12h.

« Êtes-vous prêts à découvrir la vie de différents personnages : un ami exploité, une femme gravement malade, un professeur peu respecté, des adolescents aventureux... ? Ce livre est une satire sociale qui dépeint la nature humaine dans toute sa noirceur. Chut ! Lisez, mais ne dites rien à votre entourage. »



NOT'MUSIQUE

Le dimanche 20 novembre 2022 A 14h30
Salle des Bourdonnes, GENILAC

Spécial années 60
Avec Gérard M.

Entrée gratuite

Libre participation au bénéfice de l'association, Not' Musique.

Réservation possible et souhaitable en indiquant votre nom et le nombre de places souhaité

via l'adresse mail :

notmusique@gmail.com ou par téléphone : 06 58 50 13 89

Not' Musique Association loi 1901 N° W 423013067 siège social : 253, Allée de Tapigneux 42800 GENILAC

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

DIMANCHE 27 NOVEMBRE :

- Marché de Noël à l'école Ste Famille
- Dégustation d'huîtres place Jean Odin (GeniAL)

SAMEDI 3 DÉCEMBRE : FESTIMARCHÉ

- Café/croissant offert par la municipalité
- Artisans d'art
- Vente de brioches au profit du Téléthon
- Vente de lumignons (APE Ste Famille)
- Dégustation d'huîtres (GeniAL)

MERCREDI 7 DÉCEMBRE : CONTES POUR BOUGER DE LA TÊTE AUX PIEDS

Histoires pour bouger de la tête aux pieds par Delphine Thouilleux

Contes, jeux de doigts et ukulélé pour les petits.
Spectacle à raconter ensemble, en s'amusant avec les sons, où à regarder en ouvrant grand ses yeux et ses oreilles.

2 séances à 10h et 11h



VENREDI 9 DÉCEMBRE : GRANDE SOIRÉE D'ANIMATIONS DE NOËL

Jonglerie de feu avec la Cie TraSnEptune (gratuit)
A 17h au parc du bourg puis à 19h30 place Jean Odin
(Voir encadré)



Stands place Jean Odin :

- Vin chaud et chocolat chaud offerts par la municipalité place Jean Odin
- Ateliers gratuits de décoration de Noël
- Animation musicale orgue de barbarie
- Démonstration de danse Country
- Stand maquillage
- Pêche aux canards
- Vente confiserie, crêpes, marrons chauds, chocolat de Noël

A la médiathèque :

- 17h30 à 18h30 : Atelier « Créa ta guirlande de Noël »
- 18h30 : « Histoires du soir » : des histoires à écouter pour tous les âges. Doudous et couvertures autorisés !
- Tout au long de l'après-midi, dans le cadre de l'exposition Vinyle 2.0, des histoires sont à votre disposition à écouter sur notre platine vinyle, confortablement installés.

Ouverture exceptionnelle de la médiathèque jusqu'à 19h !



Jonglerie de feu avec la Cie TraSnEptune

Deux explorateurs des temps modernes vont tenter une surprenante expérience en public afin d'étudier au mieux leur sujet de recherche : les aNomalies ! A l'aide d'ambiances sonores variées, de manipulations d'objets enflammés et de chorégraphies déséquilibrées, ils espèrent pouvoir observer un bel échantillon d'"anomalis inopinus" et analyser les irrégularités survenant en situation de spectacle.

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 10 septembre aux Bourdonnes, la municipalité a organisé le traditionnel Forum des associations. Les associations culturelles et sportives de la commune ont ainsi pu répondre aux questions et recueillir les adhésions du public venu en nombre.

Retrouvez la plaquette des activités sur www.genilac.fr/associations



LES ANIMATIONS À GENILAC, C'EST GENI.A.L !



L'association Geni.A.L. (Genilac Animations Loisirs), créée au début de cette année, organise les fêtes du village de Genilac, avec le soutien de la Municipalité. Nous avons participé au Carnaval du Sardon en mars, puis au spectacle Burlesque. Puis nous avons organisé la Fête de la Musique le 17 juin au parc des Verchères, et enfin la fête du 14 juillet à la Cula.

Nous vous donnons rendez-vous le **27 novembre**, place Jean Odin, pour notre prochaine manifestation : **la matinée Huitres !**



Le trio "Les compères"

PRÊT DU STADE DE FOOT ↙

La commune de Genilac met gratuitement à disposition de l'association de football à 7 de Ste Croix-Pavezin le stade de foot de La Cula le lundi soir pour une durée de 1 an correspondant à la durée de travaux d'éclairage réalisés sur leur propre terrain. Bien entendu, le FC Genilac a été consulté et n'utilisait pas le stade sur ce créneau.



JOURNÉE FOOT ORGANISÉE PAR SÉSAME AUTISME

Le jeudi 7 Juillet, l'IME la maison de Sésame (enfants) ainsi que l'Impro Le clos de Sésame (adolescents) ont organisé une journée football.

Le projet, porté par Céline BOLF (éducatrice sportive de l'Impro) et Stéphane EYMARD (éducateur sportif de l'IME) était de réunir les 2 établissements sur un temps de partage sportif et convivial, marquant la fin de l'année scolaire.

Le club du FC GENILAC s'est également joint à cette journée avec la participation de l'équipe U 13 avec leur entraîneur pour aider à encadrer et jouer tous ensemble.

Un grand merci à la commune qui a mis à disposition le stade de La Cula pour cet évènement.



SESAME 7 juillet 2022

FC GENILAC : RETOUR SUR LE TOURNOI INTERNATIONAL DE PÉROLS U13 – DÉBUT JUIN 2022

Classement :

Équipe 1 : 7^e sur 16 équipes engagées

Équipe 2 : 12^e

L'équipe 1a quand-même battu 8 équipes régionales de bon niveau D1 et D2 !

Effectif : 18 joueurs, 3 éducateurs, 15 familles

Ambiance familiale et amicale au camping : piscine, bungalows et soleil au rendez-vous !

Cet évènement a eu lieu grâce à la vente des brioches dans la commune - merci aux habitants de Genilac ! Et grâce à l'aide financière d'un sponsor et de notre Club.



Tournoi U13



seniors Filles avec leurs nouveaux maillots sponsorisés et leur nouvel entraîneur Christophe Palandre

YOGA DU RIRE

Le yoga du rire est une activité joyeuse qui se pratique sans forcément parler la même langue. Cette affirmation s'est vérifiée et a été appliquée à un atelier de mai 2022. En effet, une jeune allemande a intégré le groupe facilement et a découvert le yoga du rire pour la première fois. Grâce à sa correspondante scolaire de Saint Christo en Jarez, ce fut l'occasion pour elle d'expérimenter le yoga du rire pas seulement en théorie mais aussi en pratique. Elle a trouvé cela à la fois rigolo et un peu étrange.

A la première séance, cela peut paraître surprenant mais le yoga du rire, c'est sérieux !

La technique de yoga du rire vient d'Inde et a été mise au point par le Docteur Kataria. Le phénomène est aujourd'hui mondial puisque le yoga du rire se pratique dans plus de 115 pays. L'animatrice Liliane Poméon s'est formée auprès de Fabrice Loizeau qui est l'ambassadeur du yoga du rire en France.

Le yoga du rire se base sur un fait scientifique : le corps ne fait pas la différence entre un rire spontané et un rire simulé. On obtient les mêmes avantages bénéfiques.

Le rire est un comportement humain, un mode de communication non verbal universel, pas besoin de mots pour rire. "Le rire est un accélérateur de relations humaines. Il permet de nous connecter instantanément



de cœur à cœur". Le yoga du rire est accessible à tous et intergénérationnel. Les participants tissent d'eux-mêmes des liens forts en dehors des séances, créant un réseau de partage et de relations attentionnées, dans la bienveillance.

Le yoga du rire a de nombreux bienfaits sur la santé : il facilite la modestie, la paix de l'esprit et le bien-être.

SOPHROLOGIE DU PAYS DU GIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 11 juin dernier, nous avons pu enfin nous réunir pour notre Assemblée Générale car, avec le confinement, nous n'avions pu tenir celle de l'année précédente.

Une vingtaine de participants était présents ce samedi dans la salle du rez-de-chaussée des Bourdonnes.

Nous avons beaucoup apprécié la présence de Monsieur le Maire et son intérêt pour notre petite Association d'une quarantaine d'adhérents.

Les personnes ayant participé à la sortie de la **Croix de Montvieux**, lors de la dernière AG, ont pu revivre, grâce à la visualisation d'un diaporama, cette sortie en famille.

Le mari d'Anne-Marie **Loison** (animatrice Sophro), de **L'Expérience du Goût à St-Romain-en-Jarez**, nous avait préparé un délicieux cocktail déjeunatoire.



L'après-midi, les personnes qui le souhaitaient, ont pu participer à une balade sophro dans la nature en suivant le sentier qui longe le Féloin.

Toutes les personnes présentes ont apprécié de pouvoir échanger entre elles et vivre cette belle journée ensoleillée.

ECONOMIES D'ÉNERGIE AU CENTRE NAUTIQUE ANDRÉ CHAZALON

Suite à la hausse des prix de l'énergie et à la pénurie en eau de l'été 2022, certains centres de nautiques se trouvent en difficulté... Le centre nautique intercommunal André Chazalon est impacté mais de façon mesurée grâce à ses derniers investissements.

Financé par 18 communes de la vallée du Gier, dont Genilac, il est à la pointe des innovations dans la Loire dans le domaine des économies d'énergies en piscine.

ECLAIRAGES LED :

Le remplacement de l'éclairage LED des bassins en début d'année a permis une baisse importante de notre consommation électrique (- 16,51 % sur les 6 premiers mois de l'année).

SYSTÈME DE GESTION DE SEAUX DE RENOUVELLEMENT DES BASSINS (DEGRÉ BLEU ONSEN) :

Depuis janvier, la consommation d'eau par baigneurs a baissé. Elle est maintenant de 65 L par baigneur et par jour contre 85 avant l'installation du système.

En 8 mois, 1 247,31 m³ ont été économisés. Cela représente une économie de 5 637,84 € sans compter les économies de chauffage et de traitement de ces mêmes m³ non consommés.

CHAUFFAGE :

Le centre nautique est équipé d'une chaudière à bois et de plusieurs chaudières à gaz.

Par rapport à 2019, on relève une augmentation de 20% de la consommation gaz et de 30% des dépenses (+ 11 022,25 €).

Cette augmentation de consommation de gaz est due à un dysfonctionnement de différentes pompes qui viennent d'être remplacées.

Les actions qui vont être menées dès septembre 2022 et de façon graduelle :

- Baisser les consignes de température des bassins (27°C pour le grand bassin ; 28 °C pour le loisir).
- Réduire l'usage des jets d'eau dans le bassin de loisir.
- Privilégier au maximum le chauffage bois.
- Fermer le bassin toboggan une partie de l'hiver.



COURIR POUR DES POMMES, UNE COURSE INTERCOMMUNALE

Pour sa 28ème édition, Courir Pour Des Pommes a mobilisé tout Saint Romain en Jarez.

Près de 600 coureurs et marcheurs se sont donnés rendez-vous pour arpenter les chemins des monts du Jarez pour des parcours de 10 à 45 km.

A l'issue de ceux-ci, une Pasta Party préparée par le comité des fêtes local a été partagée dans la bonne humeur. Chacun a pu repartir avec son plateau ou sachet de succulentes pommes du Jarez.

Encore une belle journée à peine contrariée par un temps orageux.



Toute l'équipe de Courir Pour Des Pommes tient à remercier chaleureusement les communes de Chagnon, Genilac, Saint Joseph, Saint Martin, Saint Romain et Rive-de-Gier pour leur soutien logistique ainsi que tous les bénévoles ayant pris part à la réussite de cette manifestation d'envergure.

ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA CULA

Le 15 mai, nous avons organisé notre premier vide grenier avec un très beau succès, de nombreux exposants et visiteurs, au stade de La Cula. Une belle journée sous le soleil.

Le 22 mai, changement de décor avec la sortie Karting à St Cyprien avec, là aussi, un joli petit groupe de participants. Les filles participent aussi et ce ne sont pas les moins rapides. Le tout dans une bonne ambiance sous le soleil.

La gym a repris. Il reste de la place pour venir profiter d'une gym douce et conviviale adaptée à tous, les jeudis de 10h30 à 11h30 avec Cécile à la salle de La Cula. Au programme : exercices d'équilibre, réveil articulaire, étirements, coordination, renforcement musculaire en utilisant parfois des

exercices de yoga, tai chi, pilates. On vous attend, venez essayer (1 cours d'essai gratuit) !

Nous proposons aussi deux autres cours : gym tonique à la salle de La Cula le lundi à 18h30 avec Mickael, remplaçant de Marion et gym fitness au gymnase "Le Feloin" à 19h45 le lundi toujours avec Mickael. Il reste des places, un cours gratuit est aussi proposé.

Retenez déjà la date du 03 décembre à l'occasion du téléthon avec la traditionnelle soupe aux choux qui sera de retour cette année. Les détails vous seront fournis par les feuilles de l'association et les panneaux lumineux de la commune.



Karting 2022



Vide grenier



Les participantes au cours de Gym douce

LES CÔTEAUX DU GIER

L'Association des Coteaux du Gier, créée en 2006 par une poignée de passionnés, Vignerons, Professionnels et Amateurs, s'était fixée 3 objectifs :

• **Réhabiliter les cépages anciens locaux** : objectif atteint par la réinscription, après un long travail avec l'INRA de Montpellier, du Chouchillon et du Mornen au catalogue national. (Cépages en production à ce jour)

• **Accompagner la relance viticole sur nos Coteaux du Gier** : objectif en cours de réalisation, travail en collaboration avec St Etienne-Métropole sur l'optimisation des ressources en eau, avec une alternative viticole comme culture moins exigeante en eau.

• **Créer du lien social** : objectif travaillé chaque année, par des animations locales.

C'est dans cet esprit que nous créons les 26-27 novembre 2022, en collaboration avec VCM *, un salon Vigneron à St Martin la Plaine (35 exposants, 30 vigneron et 5 artisans gourmands).

L'inauguration officielle du salon aura lieu le dimanche matin (10h) en présence de M. ROUX, sommelier du restaurant étoilé « Château Blanchard » à Chazelles sur Lyon et des élus locaux.

A cette occasion il dégustera et commentera les deux cépages locaux remis au catalogue national par l'association : le « Chouchillon »

et le « Mornen noir ».

Un invité d'honneur sera présent. Jean Louis Bissardon (ex producteur de jus de fruits à St Paul en Jarez) relance une production d'eau de source dans la Loire. L'eau de source de Montarcher (42380) est puisée à 1100 mètres d'altitude, dans les Montagnes du Haut Forez.

Contact :
Bruno Dombey : 0643692827

* VCM Vignobles et Crus Méconnus : club d'œnologie créé en 1991 par des amateurs passionnés



GARE Ô VIN

SALON DES VINS

26/27

NOV. 2022

SALLE DE LA GARE

ST MARTIN LA PLAINE

SAMEDI 10H/20H

DIMANCHE 10H/18H

Organisé par les Coteaux du Gier et le Club d'œnologie « Vignobles et Crus Méconnus »

gareovin.fr

Design graphique : Juane Pépète / Impression : Horpète

TRIBUNE LIBRE

OPPOSITION

Dans le contexte énergétique actuel, et par le biais de cette tribune nous proposons à la Municipalité de couper l'éclairage public de 23 h à 5 h sur notre commune. Cette mesure est déjà mise en place dans de nombreuses villes et villages sur la France. Nous pensons que tout en générant des gains énergétiques et économiques cela serait très bénéfique écologiquement.

Lors des visites du mois de mai de Monsieur le Maire et son équipe dans les différents secteurs de la commune, de nombreux problèmes ont été soulevés. Monsieur le Maire a dit qu'il prenait note et qu'il ferait le nécessaire dès que possible. Nous aimerions savoir si aujourd'hui des propositions ont été faites afin de solutionner les demandes même partiellement.

Nous avons été alertés par des habitants et des gens de passage qui se plaignent que les toilettes publiques proches de l'église du bourg soient fermées en quasi permanence. Nous demandons à la Municipalité de faire le nécessaire pour qu'elles soient utilisables.

Nous aimerions que les abords de la Durèze soient plus agréables et entretenus. Nous rappelons qu'il est interdit de déposer tout déchet dans le lit et sur les

abords de la rivière.

Monsieur Jean Jacques Chevalier a intégré l'équipe municipale d'opposition suite à la démission de Madame Audrey Cordenod.



CONTACTEZ-NOUS

Nous restons à votre écoute pour relayer vos remarques ou propositions.
avenirdegenilac@gmail.com

LISTE MAJORITAIRE

La continuité de notre action depuis 2014 aura été un atout essentiel pour permettre à de nombreux projets de sortir de terre après des années d'efforts. La vision posée au début du mandat précédent fut précieuse. Grâce à votre confiance en 2020, l'équipe en partie renouvelée a pu poursuivre une démarche au long cours. La France est un pays complexe, qui aime multiplier les contraintes et les normes. Nous en avons tous fait les frais sur des projets plus personnels ou privés : imaginez ce que cela peut supposer lorsque vous avez en projet une école, une médiathèque, une zone d'activité, plus de 100 logements, 3 terrains de plusieurs hectares à développer, plusieurs projets routiers etc... Nous avons poussé les dossiers avec un dynamisme

jamais démenti, recherché de façon efficiente des subventions, développé des soutiens auprès de tous les partenaires possibles.

A ce prix, de nombreux chantiers ont déjà modernisé la commune (salle d'évolution au Sardon, restaurant scolaire et périscolaire au bourg, stade à La Cula, traversée de Tapigneux etc...). Cette constance, malgré les contraintes, paye aujourd'hui : les semaines et mois qui viennent vont voir se concrétiser

un nombre considérable de projets, dans tous les domaines (économie, commerce, école, logement, voirie, aménagement urbain...). S'il a fallu s'adapter, hier à l'épidémie, aujourd'hui à la hausse des prix, la motivation de notre équipe reste plus que jamais à votre service. L'image dynamique de notre commune, largement reconnue, doit se poursuivre et nous y travaillons, pour vous, tous les jours.

CONTACTEZ-NOUS

Notre page Facebook est toujours active : [@genilacavanceavecvous](https://www.facebook.com/genilacavanceavecvous)
Vous pouvez aussi nous contacter par mail :
contact.genilacavanceavecvous@gmail.com

QU'EST-CE QUE RENOV' ACTIONS42 ?

Rénov'actions42, c'est un service public créé par les collectivités de la Loire en partenariat avec les banques et les professionnels du bâtiment.

Les conseillers de Rénov'actions42 vous accompagnent gratuitement et vous aident à monter votre projet de rénovation de votre habitat afin d'en améliorer sa performance énergétique : conseil, diagnostic, travaux, financement.

Ils vous aident à faire les meilleurs choix tout au long de votre projet de rénovation énergétique :



EN SAVOIR +

Vous souhaitez en savoir davantage ?

Rendez-vous sur :

<https://www.renovactions42.org/qui-sommes-nous>



CONSEIL

Définition de vos attentes et de vos besoins



DIAGNOSTIC

Diagnostic et définition d'un programme de travaux



FINANCEMENT

Plan de financement et mobilisation d'aides



TRAVAUX

Mise en relation avec des entreprises locales

LE BUS UDAF S'ARRÊTE À GENILAC

LE 1^{ER} MERCREDI DU MOIS DE 8H À 13H



Quelles sont les structures de garde d'enfants près de chez moi ?



Maria, 28 ans, Le Bessat

Les impôts en ligne, comment ça marche ?



Agnès, 71 ans, Saint-Didier-sur-Rochefort

Notre internet est en panne. Nous devons envoyer un document à la CAF. Pouvez-vous nous aider ?



Chiron et Teresa, 43 et 40 ans, Burdignes

Mon père doit aller en Ehpad. Quelles sont les démarches ?



Zita, 36 ans, Renaison

Quelles aides peut avoir notre garçon qui veut partir étudier à l'étranger ?



La famille Labich, La Talaudière

Je souhaite créer un site internet pour mon entreprise. Comment faire ?



Mickaël, 52 ans, Essertines-en-Donzy



Transactions
immobilières
Neuf & Ancien



Avis de valeur de votre bien offert
sur présentation de ce coupon*
(*dans le cadre d'une vente)



OSTIA
— IMMOBILIER —

04 77 52 88 80

Espace Sardon - A47 sortie n°12
Chemin de Pompey - 42800 GENILAC

ostiaimmobilier.fr

45



**POMPE A CHALEUR
CLIMATISATION
FROID - ALARME**

Ludovic Mayere

482 Montée des Roches • 42800 GENILAC

Tél. : 04 77 75 83 56 - Fax 04 26 30 36 24

Mail : info@aes42.fr

Christian GRANGE

Vente et réparation de matériels agricoles et jardinage

230 rue du Gelay - 42800 GENILAC

Tél. : 04 77 75 05 72 - Fax : 04 77 83 99 05

grange42@orange.fr



CLAAS - KUBOTA - JCB - UNIVERT - OREC - ISEKI - SNAPPER - SHINDAIWA



COIFFURE

04 77 04 29 53

Homme-Femme-Enfant-Barbier

74 Rue de l'église 42800 GENILAC

LUNDI 13h-18h
MARDI 8h-18h
MERCREDI 8h-12h/14h-18h
JEUDI Fermeture hebdomadaire
VENDREDI 8h-19h
SAMEDI 8h-15h

Claudie THOLLET



VOTRE
ARTISAN BOULANGER
& BANETTE



PRENEZ LA PAUSE !

7 j/7
24 h/24

AGENCE DE RIVE-DE-GIER
8 rue Waldeck Rousseau
42800 Rive-de-Gier
04 77 75 46 46

AGENCE DE SAINT-CHAMOND
1 rue Gambetta
42400 Saint-Chamond
04 77 19 00 00

POINT ACCUEIL DE LA GRAND-CROIX
10 rue Louis Pasteur
42320 La Grand-Croix
04 77 73 26 88

CHAMBRE FUNÉRAIRE DE LA MADELEINE
69440 Saint-Maurice sur Dargoire
04 77 75 46 46

CONFIANCE OBSÈQUES
À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

Nous contacter par email :
contact@confianceobseques.fr

confianceobseques.fr



DEGRUEL

Travaux publics et particuliers
Matériaux - Transports

2 chemin de Bujarret
42400 Saint Chamond

Tél : 04.77.22.15.69

www.degruel.com



Des hommes au cœur du terrain

FONT TP

Travaux Publics & Particuliers

Martinaud

625 Route de St Appolinaire - 69590 LARAJASSE - Tél : **04.78.48.42.93**

Email : contact@fonttp-martinaud.fr - Site : www.fonttp-martinaud.fr